

Projet pédagogique ALAE Montjoire 2015/2016

I/ Introduction

A) Présentation de l'organisateur

L'association loisirs Education et citoyenneté a été créée en 2004 en synergie d'un réseau d'association et de professionnels expérimentés, qui œuvrent depuis de nombreuses années dans le champ des politiques éducatives et de loisirs.

L'association LEC grand sud regroupe différentes compétences et connaissances dans notre domaine d'intervention. Nous pouvons retrouver deux domaines d'activité au sein de l'association.

- La gestion et le développement des services accueils de loisirs des enfants et des jeunes (De 3 mois de 17ans)
- La formation continue, la formation diplômante et la formation volontaire.

B) Nos intentions éducatives

- Garantir le bien-être de l'enfant.
- Permettre à l'enfant de trouver sa place.
- Favoriser des comportements sociaux.
- Développer les aptitudes personnelles des enfants (autonomie, citoyenneté, responsabilité)
- Développer l'implication de tous et de chacun (ouverture sur le village, rôle d'information -du centre de loisirs)
- Evaluer la pertinence des actions.

C) Moyens financiers

Nous disposons d'un budget alloué à l'année et ventilé sur différentes lignes budgétaires. (Matériel pédagogique, alimentation, intervenants, déplacements...)

II/ Analyse du contexte de réalisation du projet

A) Le territoire

L'école est située dans le village de Montjoire qui fait partie de la communauté de communes des coteaux du Girou (C3G, créé en 1998). Elle est composée de 18 communes. Montjoire est desservie par le réseau de bus « Arc en ciel » du Conseil Général de la Haute Garonne.

B) La structure d'accueil.

Les locaux nous sont mis à disposition par la mairie :

- 2 préfabriqués (1 pour accueillir les maternelles et l'autre est utilisé pour les élémentaires)
- 1 salle de motricité
- 1 salle BCD
- 2 cours munies de petits préaux (1 pour les maternelles et 1 pour les élémentaires)
- Cantine
- 1 local régi
- Des sanitaires dans l'école partie mater et dans la partie élémentaire ainsi que des sanitaires sous le préau.
- 1 terrain situé à l'extérieur en face de l'école.

Un protocole d'utilisation des locaux est défini en concertation avec la mairie de Montjoire et la directrice de l'école

C) La restauration

Les repas sont préparés par une cuisinière aidée par une employée pour la plonge et 2 employées mairie qui aident pour la mise en place et la plonge.

D) Le public

Les enfants sont de issus de milieu divers. Nous avons au sein de la structure deux publics bien distincts dans leurs besoins et leurs développements : Les maternelle et les élémentaires.

Nous avons en charge deux classes de maternelle (moyens/petit et une classe de grande section) et 4 classes en élémentaire.

Répartition prévue pour 2015/2016

Nombre de classe	Réparation	Nombre d'élèves
Classe 1	PS/GS	25 (13PS+ 12GS)
Classe 2	MS/GS	21 (15MS+6GS)
Classe 3	CP/CE1	23 (12CP+11 CE1)
Classe 4	CE1/CE2	25(13 CE1+12 CE2)
Classe 5	CM1	21
Classe 6	CM2	20
	TOTAL	135

E) Les constats

J'ai pris mes fonctions en cours d'année. J'ai pu observer qu'il y avait peu voir pas d'ateliers mis en place pour les enfants. Hors, dès mon arrivée les enfants m'ont sollicité pour la mise en place d'ateliers et l'aménagement des locaux.

Suite, à des échanges avec les familles, j'ai aussi senti le besoin d'information, d'aide à la parentalité ainsi que l'envie d'être dans des rapports de proximité.

Au niveau, de l'équipe d'animation le constat est simple. Suite à de nombreux changement de direction, les animateurs ont été désorientés par différents fonctionnements et organisations. J'ai donc rencontré une équipe où chacun menait son rôle à sa façon. Il n'y avait plus de cohésion, ni de travail d'équipe seulement des individus qui travaillent l'un à côté de l'autre. D'après mes observations, j'en ai déduit que l'équipe manquait de formation, de cohérence dans ses actions. Elle a besoin d'un cadre a qui se référer et avoir confiance ainsi que de valorisation.

F) Le personnels encadrant de l'alaie.

L'équipe est composée des personnes suivantes :

- Une directrice en CDD, titulaire d'un Bpjejs «loisirs tous publics»
- Un directeur adjoint en CDD
- 7 animatrices salariées à LEC Grand Sud, titulaires de bafa ou du cap petit enfance. 6 sont en contrat CDII et une en CDD.
- 3 mises à disposition

L'équipe intervient sur les différents temps matin, midi et soir.

Sur le temps des TAP nous faisons appel à différents intervenants que nous rencontrons et à qui nous demandons leurs références et leurs diplômes. Nous nous concertons ensuite sur les actions qui vont être menées auprès du public accueilli. Afin, d'avoir des interventions en adéquation avec nos valeurs et nos objectifs pédagogique. Les animateurs (trices) qui travaillent sur le temps du soir mettent propose aussi des TAP.

G) Les partenaires

L'équipe enseignante

Il nous paraît indispensable de travailler en étroite collaboration avec l'équipe enseignante. Pour ce faire nous nous rencontrons quotidiennement afin de faire passer des informations concernant les enfants. Nous poursuivons des temps de rencontre avec la directrice et les enseignants. Nous participons aux évènements scolaires (marché de Noel, kermesse)

Les familles

Elles sont des partenaires essentiels. Il est important de favoriser les échanges.

L'accueil des familles matin et soir est un moment essentiel pour le passage d'informations qui vont nous aider à mieux accompagner leur(s) enfant(s) durant la journée. Nous pouvons les solliciter pour nous aider à mener à bien certains projets (exemple fabrication d'un kamichibai par un père de famille, dons de jeux, de feuilles de brouillons de la part de certaines familles...)

La Mairie de Montjoire

Il nous paraît essentiel de continuer à travailler en collaboration avec la Mairie, cela afin de renforcer la qualité du temps accueil pour le bien-être des enfants.

Pour cela nous, organisons des temps de rencontre formel et informel pour échanger sur le fonctionnement, communiquer et travailler en concertation.

III/ Les objectifs poursuivis

L'alae propose une organisation et des activités qui répondent au mieux aux objectifs suivants:

A) Les objectifs en direction des enfants :

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Favoriser le bien être de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Garantir la sécurité physique, morale et affective.- Etre attentif et respecter les besoins et le rythme de l'enfant.- Créer un climat de confiance.	<ul style="list-style-type: none">- Etre dans une posture d'accompagnement et d'écoute.- Formation sur la réglementation, sur les 1^{er} secours.- Aménagement des lieux.- Organisation de temps d'échanges.
Développer la tolérance chez l'enfant et l'ouverture à l'autre	<ul style="list-style-type: none">-Favoriser l'intégration et la socialisation de l'enfant au sein d'un groupe.-Développer l'autonomie chez l'enfant.	<ul style="list-style-type: none">-Proposer des ateliers favorisant les échanges (jeux, temps de discussion, sport...).-Travail sur les règles de vie.-Mise en place d'affichage, de coin lecture, jeux, de matériels en accès libre, grands jeux coopératifs.
Favoriser la participation de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">-Permettre à l'enfant de s'exprimer.-Développer l'implication dans un projet.-Offrir aux enfants un large choix d'activités ludiques et pédagogiques.	<ul style="list-style-type: none">-Mise en place de murs d'expression, d'espaces créatifs, d'atelier d'expression corporelle...-Mise en place d'animations variées suivies sur le temps du midi pour permettre aux enfants qui le souhaitent de s'impliquer tout au long de l'année avec une finalité qui les valorise.-Proposer un panel ateliers avec l'utilisation de divers supports et différentes techniques.

B) Les objectifs en direction des familles

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Créer du lien avec les familles	- Favoriser les échanges avec les familles	- Améliorer les supports d'informations à l'intention des familles : affichage de l'accueil, lien sur le site du LEC, communication d'information sur l'alae par le biais du site de la mairie. - Mise en place de divers temps d'échanges formel (réunion) et de temps informel (café parents) une fois par semaine. - Information et demande de participation sur le projet développement durable de la structure.
	-Accompagnement à la parentalité	- Organisation de temps de réunion ludique avec des intervenants pour échanger sur des sujets en lien avec la parentalité.

C) Les objectifs en direction de l'équipe d'animation

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
Créer une cohésion dans l'équipe d'encadrant	-Développer la communication	- Création et /ou amélioration d'outils : cahiers de liaison, classeur d'accueil, cahier de réunion. - Mise en place de planning tournant.
Permettre à l'équipe d'évoluer	- Développer le rôle formateur et le suivi auprès de l'équipe	- Réunions thématiques : le rôle et la fonction de l'animateur, la sanction. - Réunion sur des échanges de pratiques professionnelles, et de savoir-faire. - Mise en place de réunions de régulation, de médiation. - Evaluation et entretiens individuels réguliers

IV) Ce que l'Alae tend à mettre en place

Les horaires d'accueil :

7H30/9H

12H/14H

16H15/19H

Le matin : 7h30/9h

Le matin 7H30-9H : Convivialité, disponibilité, accueil.

Le temps du matin est très important car il est le premier lien de la journée entre la famille et l'accueil de loisirs. De plus il est propice à du passage d'informations. La séparation pour les plus petits peut-être un moment difficile aussi l'équipe d'animation doit être présente, disponible et à l'écoute.

Dans le souci de permettre aux plus jeunes et à ceux qui le souhaitent de commencer la journée en douceur à leur rythme nous mettons en place deux pôles à partir de 8h.

- 1 pôle extérieur en jeux libre.
- 1 pôle intérieur jeux calme, lecture, repos ou petites activités (rapides, simples) à la demande de l'enfant.

Le midi : 12h/14h

Le temps repas : 2 services

- Le premier pour les petites et moyennes sections, CP, CE1 et les CE2 de 12 H à 13h.
- Le deuxième pour les grandes sections, CE2, CM1 et CM2.

Objectif du temps repas :

Le temps repas doit être un moment convivial et d'échanges. Voici quelques exemples de tâches et postures que l'équipe devra adopter lors de ce moment.

- Gérer le bruit.
- Favoriser les échanges.
- Développer l'autonomie à table (apprentissage de la tenue à table, de la politesse, du débarrassage).
- Développer le goût et les connaissances des aliments (en faisant attention aux allergies et comportements alimentaires).

Il conviendra de prendre le temps, d'éviter de presser les enfants (même si il ne faut pas oublier l'heure), de les inviter à goûter tout en respectant les goûts de chacun.

Des jeux cantine seront proposés en cour d'année pour encourager les enfants de façon positives à respecter les règles de la cantine. C'est-à-dire que la politesse, le niveau sonore, le débarrassage, le fait de faire l'effort de goûter seront valorisés.

Chaque adulte présent dans la cantine sera responsable du bon déroulement de ce temps.

L'autorité de l'adulte devra être répartie de façon équitable.

Le temps d'animation durant la pause méridienne.

L'objectif de ce temps est de proposer un 1^{er} temps d'animation de 12H à 13h.

Les enfants du 2^{ème} service ont le choix entre plusieurs activités et lieu d'accueil.

Un panneau d'affichage est mis en place pour présenter les différents pôles et animations proposées. Cela doit permettre à l'enfant de se détendre ainsi, les animations doivent toujours garder leur aspect ludique.

L'équipe d'animation propose des ateliers sous différentes formules avec différents supports pour coller au mieux aux attentes des enfants.

- Ateliers ouverts sans obligation de suivi sur plusieurs séances : exemples ateliers dessins, journal, jeux dynamiques, sports, certaines activités manuelles....
- Ateliers dit fermés : lorsque le groupe est formé et stable. Les enfants s'inscrivent sur un projet tout au long de l'année. Exemples de projet : réalisation d'un clip, atelier danse, ateliers des 5sens...
- Projets d'accompagnement (qui permettent aux enfants de construire leurs propres projets) sont soutenus et suivi par un animateur.

- Des activités libres avec la mise en place de pôles et de matériels : lecture, dessins, jeux extérieur, coloriage, jeux de société. , des ateliers dit fermés où l'enfant fait le choix de s'engager dans un projet à l'année et les ateliers libre.

Le temps du soir 16h15/19h

16H15 : Les animateurs font appels des enfants présents sur le temps du tap.

16 H15 /16H3: temps goûter.

16H30/17H15 TAP les lundis, mardis, jeudis

Des activités sont proposées par des animateurs et des intervenants extérieurs. Nous demandons aux enfants de choisir leur atelier et de si tenir durant une période. (De vacances à vacances)

Le vendredi des activités libres sont proposées mais nous ne mettons pas de tap en place.

17h15/18h30 : petits activité libre.

18h30/19h : dessins, jeux extérieur, coin lecture et rangement.

L'accueil de loisirs sans hébergement

L'accueil de référence sur le temps du mercredi et des vacances est l'adl Paulhac situé dans le village voisin. Les mercredis les enfants de Montjoire qui fréquentent l'alsh partent en bus sur l'accueil de loisirs. Sur le temps des vacances ils sont déposés par leurs familles.

Les enfants sont encadrés par l'équipe d'animation sur place et rassemblés avec les enfants de Paulhac.

V/ Evaluation

Pour nous, la formation et l'évaluation de nos actions constituent un axe essentiel du suivi.

Nous évaluerons donc notre travail dans un souci de respect de cohérence entre les actions mises en place et le projet pédagogique.

Nous ferons donc des réunions de bilan à l'aide d'une grille d'évaluation (outil interne à la structure) à chaque trimestre. Et chaque encadrant aura une évaluation individuelle.

Nous organiserons des temps de formation au sein de la structure concernant les thématiques suivantes: rôle de l'animateur, environnement, gestion des conflits, rédaction et la mise en action d'un projet.

Des temps de suivi pédagogique des projets seront prévus en fonction des demandes des animateurs et des responsables de la structure.

Enfin, nous mettrons en place des temps de concertation avec les enfants.

VI/ Annexe

1/ Journée type des animateurs

7h30 /8h30	Accueil des enfants dans la salle alae élémentaire prefa 2 et maternelle prefa 1
8h30	Arriver d'un autre animateur possibilité de décroisonner en bcd ou dans la cour.
9h/12h	Pause coupure
12h	Appels devant les classes et passage de relais enseignants/animateurs
12h20/12h30	Repas 1 ^{er} service : rôle de l'animateur éveiller au goût, faire du temps de repas un moment convivial et accompagner les enfants / temps d'activité du 2em service
12h30	Temps repos et possibilité de sieste pour les enfants qui en ont besoin.
13h	Temps repos écoute de musique, lecture d'histoire
13h/14h	Temps d'activité du 1 ^{er} service/temps repas du 2eme service
13h50/14h	Point sur le service pp5
14h/16h15	Pause coupure
16h15	appels
16h15/17h15	Temps de gouter en petit groupe/ tap ou début d'activité
18h45	Rangement et rassemblement des derniers enfants élémentaires et maternels
19h	Fermeture

2/ Rôle de l'adulte

Veille à la sécurité physique, affective, moral

Met à la disposition du matériel et des matériaux

Introduit peu à peu des moments d'activités collectives

Amorce la socialisation par l'introduction de règles simples

Présence continuelle indispensable

- Veiller à la vie matérielle
- Rituel, donner des repères temporel (repas, toilette, etc...)
- Accentuation de la socialisation
- Participation aux conversations
- Techniques d'utilisation des matériaux
- Laisser agir, ne pas supplier, ne pas juger
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie.